Commune de

Verdelot

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°3/4

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 07/04/2022
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à La Ferté-Gaucher,
Le Président,

ARRETE LE : 28/06/2018
APPROUVE LE : 07/04/2022

auddicé urbanisme
auddice.com

Agence Hauts-de-France (siège social)
ZAC du Chevalement
5 rue des Mollettes
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 39

Agence Val-de-Loire
Zone d'activités Ecoparc
Rue des Petites Granges
49400 Saumur
02 41 51 98 19

Agence Seine-Normandie
Parc d'activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vaël-Évreux
02 32 32 53 28

Agence Grand-Est
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 01

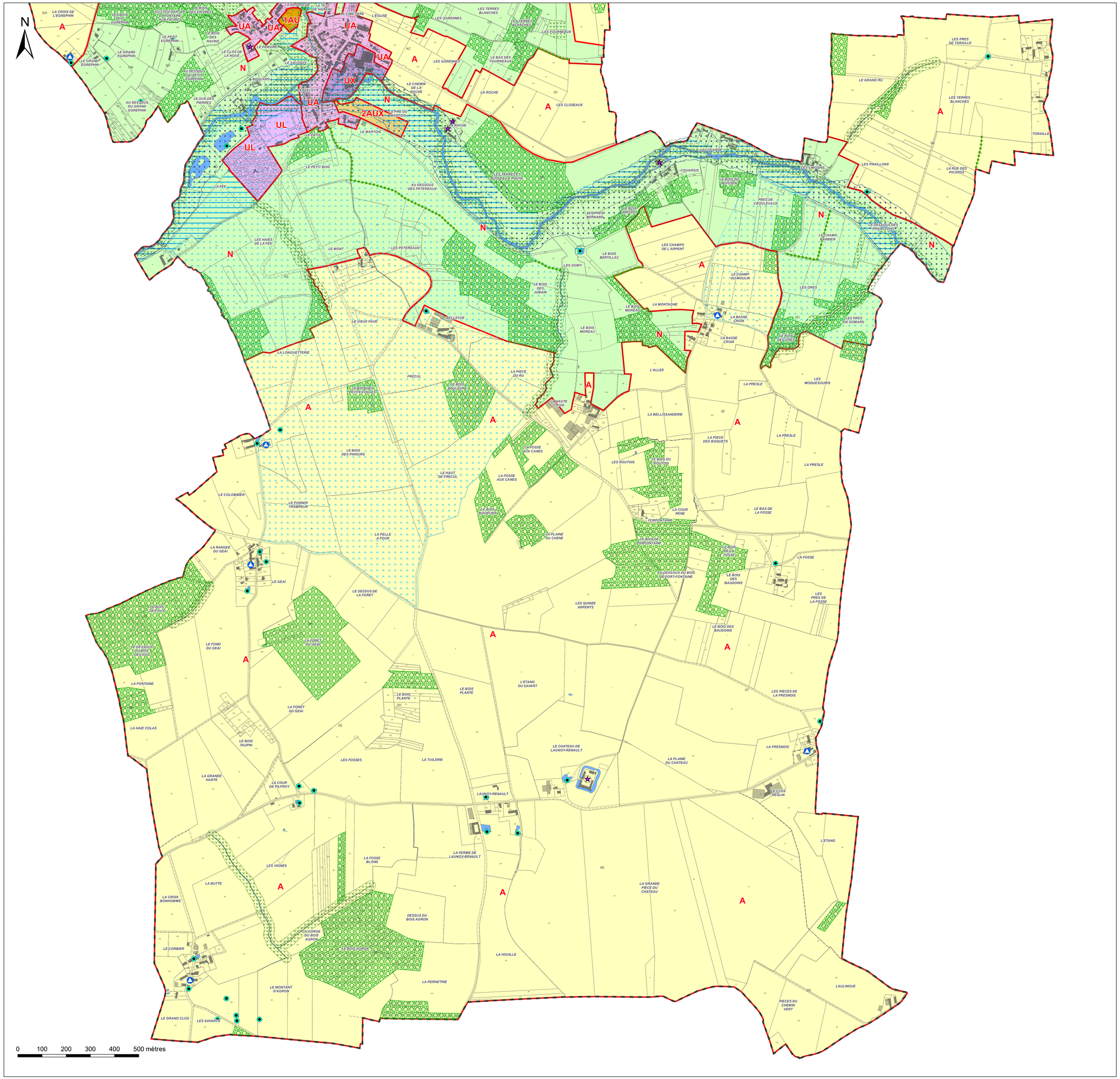

Légende

Contexte :

- Surfaces en eau
- Mare à protéger
- Elément remarquable
- Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Elément de patrimoine naturel à protéger (haie ...)
- Milieu d'intérêt écologique à protéger
- Espace boisé classé
- Secteur de protection de la ressource en eau
- Zone inondable
- Zone humide

- UA : Zone urbaine - Village et Replonges
- UB : Zone urbaine - Epinoche et Trou Bricard
- UL : Zone urbaine de loisirs
- UX : Zone urbaine d'activités économiques
- 1AU : Zone à urbaniser à court terme - Vocation résidentielle
- 2AUX : Zone à urbaniser à long terme - Vocation économique
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle